

Partenaires :

- Union des Bistrots Mémoire
- Association d'Aide à Domicile du Canton de Lormes
- Le café « La Source » à Lormes



**Plateforme
de relais et
d'accompagnement
des aidants**

Intervenant :

Aliona STRATULA,
Gestalt-thérapeute

- vise à développer l'autonomie, la responsabilité et la créativité,
- s'intéresse aux interactions de l'individu avec ses environnements, qu'ils soient personnels, professionnels ou sociaux,
- favorise le dialogue constant entre pensées, émotions et sensations corporelles.



**Centre Social Intercommunal des
Portes du Morvan**

**Quartier Henri Bachelin
58140 LORMES**

03 86 22 85 47

Accueil

Anonymat

Que vous ayez des troubles de la mémoire, que vous soyez l'aidant.e d'une personne malade ou simplement une personne intéressée par le concept, le Bistrot Mémoire est fait pour vous.

Le Bistrot Mémoire est un lieu d'accueil et d'accompagnement des personnes vivant avec des troubles de la mémoire ainsi que de leurs aidants, proches et professionnels.

C'est un lieu **ouvert à tous** permettant de se rencontrer, s'exprimer, dialoguer librement, partager ses interrogations et ses difficultés dans un climat de **détente et de convivialité** sans inscription préalable.

Une **gestalt –thérapeute** et l'animatrice du Secteur Séniors du Centre Social assurent l'accueil.

Ecoute

Bienveillance

Groupes de parole à destination des aidants / aidés :

Moment privilégié vous permettant de vous exprimer librement et d'échanger avec d'autres aidants/ aidés, afin de prévenir ou de rompre l'isolement, avec la présence et le soutien d'une gestalt-thérapeute.

Bistrot Mémoire : – UNION – **BISTROT MÉMOIRE**

Il permet aux aidants / aidés d'exprimer leurs préoccupations, dans un climat de confiance et de convivialité, grâce à des échanges libres autour d'une thématique.

Lieu :

café « La Source »

20 route d'Avallon - 58140 LORMES

Dates :

- **Vendredi 18 novembre 2022**
14h30 à 16h30
- * **Vendredi 09 décembre 2022**
14h30 à 16h30

Fonctionnement :

Des actions mises en place à destination des aidants et de leurs proches.

Pour qui ?

Pour toute personne qui aide et accompagne une personne âgée en perte d'autonomie atteinte d'une maladie neurodégénérative

Pour toute personne aidée, en perte d'autonomie.

Pourquoi ?

Pour permettre aux proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie :

- De se dégager du temps, de souffler
- D'échanger avec d'autres personnes dans la même situation
- De leur apporter un soutien dans l'accompagnement de leur proche à domicile.